

W8BANAKI PILASKW



MARCHE AMUN: L'IMPLICATION DES ABÉNAKIS



PHOTOS ANDRE GILL

La marche Amun est une initiative mise de l'avant par deux femmes habitant Wendake, Michèle Audette et Viviane Michel, afin de signifier au gouvernement que la discrimination envers les femmes et leurs enfants perdure encore en 2010 dans la Loi sur les Indiens.

La marche Amun a débuté le 4 mai, à partir de Wendake, et se terminera le 1er juin sur la colline parlementaire, à Ottawa. Au fil des 500 km du trajet, les deux marcheuses auront l'occasion de rallier les différentes communautés autochtones rencontrées à la cause.

En fait, c'est la totalité des objectifs de la marche Amun qui sont en accord avec nos propres valeurs et qui rencontrent nos propres objectifs motivant les actions juridiques et politiques en cours. **La marche Amun vise à dénoncer le projet de loi C-3 qui favorise supposément l'équité entre les sexes (Projet de loi C-3: Loi favorisant l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens).** Dans les faits, nous savons tous que le gouvernement conservateur de Stephen Harper ne cherche qu'à améliorer son image auprès du public et à bien paraître auprès de la communauté internationale. Mais le gouvernement fédéral ne fait rien pour améliorer - concrètement - la situation des femmes autochtones au pays. Entre-autres, les femmes, les hommes et les enfants Abénakis sont nombreux à être victimes de règles discriminatoires qui ne seront pas réglées par le projet de loi C-3.

En encourageant les marcheuses et en marchant avec elles, nous allons démontrer au gouvernement fédéral

que notre collectivité n'accepte pas les traitements différents entre les hommes et les femmes. Nous comptons signifier clairement au ministre Strahl que nous en avons assez de voir nos familles profondément divisées par des règles d'inscription sexistes et discriminatoires. Nous protesterons pour qu'avec nous, l'opinion publique fasse pression sur l'appareil politique et législatif canadien. Nos communautés sont beaucoup trop stigmatisées, par une Loi sur les Indiens vieillote et dépassée, pour que nous laissions passer une telle occasion de dire au gouvernement :

NOUS EXIGEONS L'ÉQUITÉ.

Les actions de la communauté d'Odanak pour encourager la marche Amun:

- **Mercredi 12 mai - souper communautaire** Les deux marcheuses ont visité Odanak lors d'un souper communautaire où chaque famille emmenait un plat (pot-lock).
- **Dimanche 16 mai - marche Amun** Des marcheurs et marcheuses d'Odanak ont accompagné Viviane Michel et Michèle Audette dans leur campagne de sensibilisation du public.

Le combat n'est pas fini, nous avons besoin de votre implication !

Jacques T. Watso, conseiller
Claire O'Bomsawin, conseillère

« Nous savons tous que les gens qui s'impliquent sainement dans leur communauté contribuent à en faire des communautés florissantes. C'est pourquoi, pour améliorer la qualité de vie des communautés des Premières Nations, il est très important de soutenir les efforts déployés afin de promouvoir des habitudes de vie saines et de renforcer les liens dans la communauté. »

– Shawn A-in-chut Atleo, Chef national de l'APN, et
Colby Tootoosis, coprésident du Conseil national des jeunes de l'APN,
félicitant des jeunes dirigeants autochtones





Mot du Chef

Kwaï membres de la bande,

Je voudrais prendre le temps de reconnaître le travail des personnes qui contribuent ou ont contribué au bien de notre communauté et les remercier. Je voudrais encourager les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps afin de faire d'Odanak un endroit meilleur de même que les gens qui travaillent à faire connaître la situation des Abénakis vivant dans d'autres communautés. Je veux aussi féliciter les travailleurs de la communauté, que ce soit en santé, par la culture, l'éducation ou la construction, pour leurs efforts continus qui contribuent à créer un système équitable et juste, où chacun est traité également en fonction des ressources disponibles. Nous savons qu'il y a plusieurs obstacles à surmonter, mais je me sens encouragé en voyant les progrès constants, peu importe que cela puisse paraître si peu à la fois.

Justement, c'est avec de tous petits pas que les forces combinées de plusieurs femmes provenant de différentes communautés des Premières nations ont réussi à faire avancer le débat sur la discrimination basée sur le genre, dans la Loi sur les Indiens.

Nous voulons vous assurer que malgré le fait que ce combat pour l'équité semble s'étirer indéfiniment, nous constatons et reconnaissons l'avancée effectuée par chaque génération, et espérons que vos voix et toutes ces autres auront été entendues par les détenteurs du pouvoir.

Je répète: de grâce soyez impliqués; il s'agit d'un changement historique qui affectera toutes les générations futures.

Quant au dossier du développement durable, je suis heureux d'annoncer que la première phase de notre parc industriel est maintenant complétée et prête à accueillir de nouvelles entreprises dans notre collectivité. De plus, j'ajoute avec fierté que l'ensemble des installations de ce parc industriel ont été construites par nos gens.

Lentement mais sûrement, nous progressons en tant que peuple. Une bonne planification ainsi que les efforts de collaboration requis assureront notre avancement à travers tous les défis que nous avons à relever. Je souhaite que nous continuions à consolider chacune des facettes de notre communauté. Cela requiert un effort surhumain et une concertation sur le développement de notre société. Ce que nous nous devons d'améliorer est notre qualité de vie et notre perception de nous-mêmes, ce qui nous permettra de prendre notre place et de devenir une nation forte pouvant subvenir à ses propres besoins.

Dans la paix et l'amitié,

Chef Rick O'Bomsawin



Daniel G. Nolett
Directeur général
Conseil de bande d'Odanak

Le 11 mars 2010, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi pour accroître l'équité entre les sexes dans les dispositions relatives à l'inscription de la Loi sur les Indiens (Projet de Loi C-3).

À la suite d'une poursuite civile intentée par Sharon McIvor et son fils Jacob Grismer, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a déclaré le 6 avril 2009 que la Loi sur les Indiens crée une distinction entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'inscription à titre d'Indien. Elle viole donc les dispositions relatives à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés. La Cour a laissé au gouvernement du Canada jusqu'au 6 avril 2010 pour modifier ces dispositions. Cependant, parce que la Chambre des Communes a été prorogée jusqu'au début mars, le gouvernement du Canada n'avait pas le temps de présenter un projet de modification de la Loi sur les Indiens.

Le gouvernement a ainsi obtenu un délai supplémentaire de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Il a jusqu'en début juillet pour modifier l'article 6. Le projet de Loi C-3 est très étroit en matière de portée. Malgré qu'il couvre environ 80 % des cas de discrimination pour nos communautés abénakises, il resterait encore des cas de discrimina-

Mot du directeur

tion s'il était adopté sous sa forme proposée. C'est pourquoi nous nous sommes adressés au Comité Permanent des Affaires Autochtones, le 20 avril dernier à Ottawa, pour proposer des amendements qui vont au-delà du jugement McIvor, notamment pour le cas des frères et sœurs et pour une bonification du cas des cousins. Nous avons l'appui des partis d'opposition à la Chambre dans nos démarches. Toutefois, malgré les bonnes nouvelles entourant l'adoption prochaine de la Loi C-3, beaucoup de questions demeurent sans réponse de la part du gouvernement, entre autres, au niveau du processus d'inscription. Présentement, il existe une longue liste d'attente. Il manque de ressources au bureau du Registraire à Ottawa. Il y aurait des centaines, voir des milliers de demandes d'inscription au ministère qui sont toujours en attente d'être traitées.

On estime à environ 45 000 le nombre de personnes qui seraient éligibles à l'inscription sous la Loi C-3. La question a été posée au MAINC. Comment le gouvernement fera-t-il pour assurer que le processus d'inscription de ces nouveaux « indiens statués » se fasse dans des délais raisonnable ? On n'a pas de réponse du MAINC. Une autre question importante, posée par l'Assemblée des Chefs au Ministre Strahl en décembre dernier, demeure également toujours sans réponse. De un: est-ce que le MAINC va bonifier nos ententes de financement pour que nous puissions assurer la livraison des services à nos nouveaux membres statués ? De deux: comment le MAINC va nous aider à faciliter l'inté-

gration de ces nouveaux membres statués dans nos communautés ?

La construction du motel industriel le long de la route 132 à Odanak est terminée. Il y aurait déjà le tiers du bâtiment qui serait loué sous peu. Les entreprises ou les personnes intéressées n'ont qu'à contacter M. Paul Gosselin, agent au développement économique.

Finalement, le Conseil a autorisé un projet de fouilles archéologiques sur le territoire d'Odanak. En effet, un groupe d'archéologues a approché le Musée des Abénakis pour développer un partenariat et ce projet de fouilles. Les archéologues cherchent la localisation du Fort abénakis de 1704. Une soirée d'information s'est tenue au centre communautaire d'Odanak le 4 mai dernier. Les travaux prévus à l'été 2010 vont essentiellement consister en des fouilles exploratoires, sur environ 4 semaines. Les archéologues vont s'adjoindre des « apprentis archéologues » (si possible des étudiants). Ça leur donnera une expérience enrichissante qui pourrait les intéresser à se diriger vers cette discipline plus tard !

Si les fouilles exploratoires donnaient les résultats souhaités, le projet pourrait devenir important et s'échelonner sur une période de 4 ans... On vous tient au courant des développements.

Le projet de démolition et de reconstruction du Pont David-Laperrière devrait débuter à la fin de l'été si tout se passe comme prévu. Il reste encore des points importants à régler par le Ministère des Transports du Québec. Nous allons vous tenir au courant également des développements dans ce dossier.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 29 MAI 2010

Conseil des Abénakis d'Odanak

Au Centre communautaire, 58 rue Waban-Aki, Odanak

Date : 29 mai 2010 - Heure : 13h30

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue du Chef/Prière d'ouverture
2. Compte-rendu de différents dossiers dont :
 - Consultation des aînés;
 - Résultats financiers du Calumet;
 - Motel industriel;
 - 350^e d'Odanak et Pow wow 2010;
 - Pont David-Laperrière;
 - Cause McIvor/Projet de Loi C-3.
3. Administration
4. Santé
5. Police
6. Période de questions
7. Clôture de la réunion

Projet d'investissement dans la filière éolienne

Le projet d'investissement du Conseil de bande des Abénakis d'Odanak dans la production d'énergie éolienne suit son cours. Les projets de soumissions devaient être déposés le 19 mai, mais la date finale a été reportée au 6 juillet. On peut donc présumer que l'annonce des projets retenus par Hydro-Québec, prévue pour octobre 2010, sera aussi retardée de quelques mois.

Ce projet est un partenariat entre les Conseils de bande de Wôlinak, Essipit, Mashteuiatsh, Viger, Opitciwan et Odanak, ainsi qu'avec la MRC Fjord du Saguenay et l'entreprise Hydroméga. Je vous tiendrai au courant des prochains développements.

Alain O'Bomsawin, conseiller

Démarrage d'entreprise : LE FINANCEMENT



Par Paul Gosselin, agent de développement économique

Au début de cette chronique nous avons identifié les sept étapes à franchir pour en arriver au démarrage de notre entreprise, soit :

- ÉTAPE 1 : L'IDÉE (Chronique 1)
- ÉTAPE 2 : L'ENTREPRENEUR (Chronique 2)
- ÉTAPE 3 : L'ÉTUDE DE MARCHÉ (Chronique 3)
- ÉTAPE 4 : LA PLANIFICATION (Chronique 4)
- ÉTAPE 5 : LE PLAN D'AFFAIRES (Chronique 5)
- ÉTAPE 6 : LE FINANCEMENT**
- ÉTAPE 7 : LE DÉMARRAGE

Vous avez complété et validé votre plan d'affaires. Il est temps d'obtenir votre financement.

- Assurez-vous de bien maîtriser votre plan d'affaires et les avantages de votre projet.
- Précisez vos besoins en financement et votre contribution personnelle.
- Prévoyez un échéancier pour l'obtention du financement.
- Assurez-vous de prévoir des solutions de rechange si votre négociation ne réussit pas.

Quelles sont les principales exigences de vos partenaires financiers ?

- ❖ **Face au(x) promoteur(s) :**
 - Est-ce que vous (et/ou votre équipe) possédez les connaissances techniques, l'expérience et le savoir de gestion nécessaires à la bonne marche du projet ?
 - Avez-vous de bons antécédents de crédit ?
- ❖ **En ce qui concerne la protection financière :**
 - Avez-vous prévu une mise de fonds suffisante pour le démarrage de votre entreprise ?

- Avez-vous des garanties à offrir au "prêteur" ?
- Avez-vous la capacité de réinjecter des fonds supplémentaires ?
- ❖ **En matière de "paiement" :**
 - Votre entreprise aura-t-elle la capacité de rembourser le financement demandé ?
 - Pouvez-vous faire la démonstration de la justesse de vos prévisions financières en vous appuyant sur une étude de marché fiable ?
- ❖ **En ce qui a trait au projet lui-même :**
 - Votre secteur d'activités et les conditions économiques justifient-ils une décision favorable au financement ?

Déterminez votre seuil non négociable

- C'est la limite que vous vous fixez et au-delà de laquelle vous refusez d'aller.
- Cette limite vous indiquera que les conditions envisagées deviennent trop contraignantes et défavorables pour vous ou pour le développement de votre entreprise.

Si la demande de financement est refusée, ne vous découragez pas !

- Évaluez votre rencontre de négociation.
- Reprenez la démarche auprès d'autres partenaires potentiels en prenant bien soin d'améliorer la présentation (s'il y a lieu).

Si la demande a été acceptée... passez à l'action !

Tel que cité lors de la chronique précédente, **ne sous-estimez pas le temps à consacrer à votre projet d'affaires.**

Votre service de développement économique peut vous aider à franchir ces différentes étapes et vous fournir, en collaboration avec le Centre Local de Développement de la MRC de Nicolet-Yamaska, un modèle de plan d'affaires.

N'hésitez pas à me contacter au 450-568-2810 afin de prendre rendez-vous et d'entreprendre et de franchir les différentes étapes menant à la création de votre entreprise.



CLPN D'ODANAK
*Commission locale
des Premières Nations*

ELEANOR HOFF
Agente de la CLPN

Emploi étudiant

Nous arrivons aux mois d'été et donc à la période **d'emploi étudiant**.

Les règles suivantes ont été établies pour l'été 2010 :

- 10 semaines maximum ;
- 35 heures par semaine maximum ;
- Taux horaire: 9.50 \$;
- Le participant doit être étudiant à temps plein et avoir l'intention de retourner aux études à temps plein¹ à l'automne. Une preuve écrite de l'institution d'enseignement est requise ou le formulaire "Attestation de retour aux études" ;
- Avoir quinze (15) ans ou + avant le 1^{er} juillet de l'année en cours ;
- Fournir une copie du dernier relevé.

Pour les étudiants qui résident à l'extérieur de la communauté, ceux-ci doivent demander du financement à l'un des points de service, soit celui de Montréal ou celui de Québec, dépendamment de la région où ils habitent.

Si vous avez besoin de plus d'information à propos du programme estival étudiant, veuillez contacter le bureau et je ferai mon possible pour vous aider et répondre à vos questions.

Pour le programme CLPN, nous attendons les réponses du gouvernement fédéral aux requêtes de la Commission de Développement des Ressources Humaines du Québec pour le renouvellement de l'entente pour une autre période de 5 ans. C'est pourquoi la CLPN ne peut s'engager au delà du 30 septembre. Le budget que nous avons reçu pour l'année 2010-2011 ne couvre qu'une période de 6 mois, ce qui veut dire du 1^{er} avril au 30 septembre 2010. C'est la même réalité pour les programmes de la CLPN en milieu urbain, ainsi que partout au Canada.

¹ Être inscrit à quatre (4) cours ou plus d'un niveau post-secondaire, ou suivre un minimum de vingt (20) heures de cours au niveau secondaire.



Par Nathalie Cardin
Agente à l'éducation et au Registraire

Éducation et REGISTRAIRE

ÉDUCATION

Au nom du Conseil de bande, j'aimerais féliciter tous les finissants du primaire, du secondaire et du postsecondaire de l'année scolaire 2009-2010.

Finissants collégiens et leur domaine d'études :

- Audrey Cournoyer : Techniques d'éducation spécialisée
- Rita Chauvette : Techniques d'éducation spécialisée
- Dannielle Philibert : Techniques en soins infirmiers
- Francis Bisson O'Bomsawin : Techniques d'inspection en bâtiment
- Pascal Gill : AEC Techniques policières
- Dave O'Bomsawin : AEC Techniques policières
- Joseph Sadoquis : Techniques en mécanique d'ingénierie
- Zachary DeGonzague : Certificat en soudure

Finissants universitaires et leur domaine d'études :

- Emmanuelle O'Bomsawin : Maîtrise en sciences infirmières
- Menahan O'Bomsawin : Baccalauréat en loisirs, culture et tourisme
- Nicholas O'Bomsawin : Baccalauréat en génie logiciel
- Karyne Wawanolett : Baccalauréat en pharmacie
- Jeremy Watso-Cournoyer : Baccalauréat en génie logiciel
- Mélanie Lambert : Baccalauréat en sciences infirmières
- Angie O'Bomsawin : Baccalauréat en communications
- Jennifer Riutta : Baccalauréat en biologie et éducation
- Zoé Hannis-Grandmont : Certificat en intervention psycho-sociale

CEPN (Conseil en Éducation des Premières Nations)

Voici ce à quoi les fonds fournis par le CEPN ont servi cette année :

Cours de langue abénakise et de fabrication de paniers abénakis, continuité de la production d'un lexique français-abénakis-anglais, aide aux devoirs, fête familiale, fête de l'hiver, activités organisées à l'Halloween et à Noël, sortie aux glissades de St-Jean-de-Matha, à la cabane à sucre et au Biodôme, séjour au camp Notre-Dame-de-la-Joie, emploi pour 2 étudiants à l'été 2009, montant forfaitaire plus tirage d'un portable (les fonds obtenus du CEPN pour le montant forfaitaire et le tirage du portable étaient exclusivement réservés aux étudiants qui étudient dans le domaine de l'éducation).

REGISTRAIRE

Plusieurs d'entre vous se demandent quand la nouvelle carte de statut d'Indien (ou certificat sécurisé de statut d'Indien) sera disponible. Malheureusement, pour le moment je ne peux vous répondre puisque je n'ai reçu aucune nouvelle du côté du MAINC (ministère des Affaires indiennes) à ce sujet. Nous continuons donc à faire le même genre de carte que vous avez en ce moment. Pour renouveler votre carte (vérifier la date d'expiration à l'endos), vous n'avez qu'à entrer en contact avec moi et je vous indiquerai la démarche à suivre.

INCUBATEUR INDUSTRIEL D'ODANAK 350 ans plus tard, un nouveau fort est construit !



Par Mario Diamond
Coordonnateur aux services techniques
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Parmi les membres de votre Conseil, quelqu'un a eu une vision qui portait vers de nouveaux horizons. L'idée de construire un incubateur industriel au soleil levant - ou à l'est de la communauté - était née.

La première contrainte fut d'amener les services sanitaires, l'eau courante et l'électricité. Le rehaussement et le drainage du terrain suivirent tout de suite après, à la fin de l'automne.

Puis la fondation put jaillir du sol: de valeureux guerriers, par un froid sibérien de début décembre ont érigé une palissade de murs de 150' X 45'. Après 3 mois



d'acharnement, la traditionnelle photo fut prise devant la nouvelle oeuvre achevée.

Merci à tous les menuisiers et aux employés du Conseil de bande qui ont participé à cette réussite en plus d'assurer leurs tâches quotidiennes.

Nouveau site d'information du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Un nouveau site vient compléter l'offre d'information du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Sous forme d'un babillard électronique, le blog information-wabanaki.com

reflète l'actualité qui touche de près ou de loin les gens de la Nation Waban-Aki. Site d'information de la Nation Waban-Aki: www.information-wabanaki.com Pour communiquer une nouvelle, écrivez-nous à communications@nationwabanaki.com

FORMATION AEC

Un avenir pour toi!

SPÉCIALISTE EN RÉSEAUTIQUE

FORMATION À DISTANCE PAR INTERNET
FORMATION DE 10 MOIS AVEC STAGES RÉMUNÉRÉS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
2 JUILLET 2018

DÉBUT DES COURS :
AOÛT 2018

POUR PLUS D'INFORMATION, COMMUNIQUER AVEC EVE BASTIEN, AU (418) 842-7672.

WWW.CEPN-FNEC.COM

Habitation



Par Lyne Mailhot
Agente à l'habitation

Construction d'un nouvel immeuble à logements

Le Conseil de bande d'Odanak est présentement en pourparlers avec la SCHL afin d'obtenir une subvention **Programme de logement (article 95)** pour la construction d'un immeuble locatif de 4 unités de logements. Si notre communauté obtient la subvention souhaitée, nous pourrions débiter la construction vers le mois de juin 2010. L'emplacement de cet immeuble sera situé sur la rue Skamonal, dans le secteur des immeubles locatifs.

À ce jour, le Conseil de bande a reçu 3 subventions **Programme de logement** de la SCHL (article 95). La première a été pour la construction de 2 maisons unifamiliales situées sur la rue Kabasa, en 2005. La deuxième, pour un duplex situé sur la rue Skamonal et construit en 2007 et la toute dernière, pour un immeuble de 4 unités en 2009. Nous souhaitons continuer à développer notre parc d'habitation selon les besoins des membres afin d'offrir des loyers de qualité à prix abordable.

Un entretien régulier, voilà le secret

Inspecter régulièrement sa maison et en faire un bon entretien, c'est tout ce qu'il faut pour protéger votre investissement. Que vous fassiez quelques tâches de temps en temps ou une seule à la fois, il importe de prendre l'habitude de s'y mettre. Établissez une routine et vous constaterez que les tâches sont faciles à faire et n'exigent pas tellement de temps. Un calendrier d'entretien saisonnier peut faire échec à la plupart des problèmes courants avant même qu'ils ne surviennent. Afin de vous aider, vous pouvez vous procurer un **calendrier d'entretien pour la maison** en faisant la demande au département de l'habitation, au bureau administratif du Conseil de bande.

Pour des renseignements

Si vous désirez obtenir des renseignements concernant les logements locatifs, la construction de maison résidentielle, des programmes de plan Parel (SCHL), des demandes d'emprunt hypothécaire (garantie ministérielle) ou toute autre demande touchant les secteurs de l'habitation, il me fera plaisir de vous aider à réaliser vos projets.

Salutations,

Lyne Mailhot
Agente à l'habitation

TUHTUHWAS

Fière d'être Abénakise et grand-mère



Par Nicole O'Bomsawin

Il y a des rencontres qui laissent des traces indélébiles dans nos souvenirs. Voici une rencontre qui a fait de moi une personne encore plus fière d'être abénakise... C'est en juin 1989 que j'ai rencontré Peter Lewis Paul un aîné malécite du Nouveau-Brunswick. Il était comme moi invité à l'inauguration du Musée des Civilisations.

Il me raconta qu'il connaissait mon grand-père Ambroise et aussi Théo Panadis et Edouard Hannis avec qui il avait partagé des histoires et des propos sur les langues autochtones au Musée de l'Homme à Ottawa.

C'est alors qu'il me demanda si mon grand-père m'avait enseigné la chanson **Tuhtuhwas** et ce que j'en connaissais, en me disant que tout **Wôbanaki** devrait la connaître.

En fait j'en savais très peu de chose. Il me raconta alors cette histoire que je n'oublierai jamais :

Un jour, les Sages réunis en conseil se partagèrent les informations susceptibles d'affecter la vie des communautés de l'Est et ils furent étonnés de constater que plusieurs d'entre eux avaient eu une même vision. La légende dit qu'un jour, arrivera un étranger qu'aucune nation n'aura encore jamais rencontré, et qu'il arrivera de l'est par l'eau. Ses manières seraient étranges, tout comme ses vêtements. Il présentera une main ouverte, symbole d'alliance et d'amitié avec les nations de l'est mais aussi un poing levé, symbole de guerre et de destruction. C'est seulement avec le temps que l'Abénakis pourrait savoir de quel côté serait la vérité.

C'était bien avant l'arrivée des premiers Anglais sur les côtes atlantiques. Les sages décidèrent donc de réunir les grands conseils de chaque nation et pour cela ils envoyèrent des coureurs partout dans le pays des Wôbanakiak.

Et ils arrivèrent, dans de grands navires, leur peau était pâle et leurs manières, complètement différentes de celles des Abénakis. Ils étaient si étranges en fait que plusieurs se demandèrent s'ils avaient un esprit. Ils leur emmenèrent des cadeaux qui remplirent leur esprit de merveilles, ils avaient aussi de puissantes armes qui faisaient tant de bruit.

Tandis que le nombre des nouveaux arrivants croissait, les Anglais commencèrent à avoir de plus en plus d'exigences comme de prendre des terres, que nous parlions leur langue ou que nous adoptions leur style de vie et même leurs croyances spirituelles.

De dures paroles furent prononcées, des traités conclus, puis brisés. La guerre se propagea partout à travers Ndakinna (nos terres) et plusieurs Abénakis moururent. Des messagers furent envoyés vers toutes les Nations de la terre de l'est et un Grand Conseil fut appelé.

Quelques nations étaient prêtes à se battre pour défendre leur territoire et leurs enfants, d'autres envisagèrent

plutôt de faire des alliances et de vivre en paix avec ces nouveaux arrivants. Peu de temps après l'arrivée des étrangers, les maladies et les guerres firent des ravages au sein des Nations de l'est. Il fut décidé de se disperser dans les quatre directions du territoire en apportant chacun une parcelle de culture comme un trésor à conserver quoiqu'il arrive, en se promettant de se retrouver quand la paix serait revenue pour plusieurs générations. Ceci afin de survivre et de mettre en commun chacun nos morceaux de culture, comme autant d'aiguilles de pin. Une danse et un chant furent créés pour rappeler cet événement : **Tuhtuhwas**, les aiguilles de pin.

Il m'expliqua aussi comment et pourquoi c'est si important pour nous de perpétuer cette tradition:

Les hommes mettent des aiguilles de pin blanc sur le dessus du tambour et tout autour du cercle où les femmes dansent. Les aiguilles bougent sur le tambour selon le rythme des joueurs. Plus il y a de joueurs, plus ils jouent fort ou vite, et plus les aiguilles risquent de tomber par terre. C'est ce qu'il faut éviter.

Le rythme varie et les femmes doivent suivre ce rythme en poussant avec un pied les aiguilles de pin à l'intérieur du cercle de danse et en changeant de direction et de pied à chaque couplet. Les hommes doivent continuer de jouer tant qu'il reste une femme qui danse dans le cercle.

La danse et le chant représentent la culture abénakise, cela représente le temps et les efforts qu'il faut mettre pour maintenir la culture vivante. Plus le temps passe, plus la culture doit s'adapter tout comme les joueurs de tambour ou les femmes qui dansent au rythme du tambour. Quelquefois tout doucement ou parfois avec plus de vigueur, en fonction des pressions du monde extérieur. Les hommes doivent rester alertes et les femmes vigilantes.

Donc, si les pressions de l'extérieur sont trop fortes, de moins en moins de femmes pourront transmettre la tradition et les enfants seront laissés à eux-mêmes pour trouver leur identité, sans guides pour développer leur sentiment d'appartenance.

C'est pour cela qu'il faut transmettre toute petite parcelle de culture pour rester vivant et fier. Les Passamaquodys, les Penobscots, les Malécites et les Micmacs pratiquent tous ce chant et cette danse, avec des variantes qui sont probablement le résultat de la séparation entre nations à travers le temps et l'espace. Notre façon de chanter à Odanak se rapproche davantage de celle des Passamaquodys, quoique le rythme en soit est plus accéléré.

Je crois que parce que ce chant est encore connu et pratiqué aujourd'hui, le peuple Abénakis se réunit encore pendant les Pow-wows, spécialement dans le nord-est de l'Amérique. Les communautés autochtones continuent de lutter pour garder ces traditions vivantes. Ensuite peut-être, ce que nos ancêtres ont souhaité pour nous pourrait arriver.

Par les années passées à Odanak, j'ai vu plusieurs

personnes revenir et poser des questions sur leurs origines abénakises. Je vois de plus en plus de gens se réunir (le plus souvent en groupes nombreux). La confédération Abénakise gagne en force, et avec l'avènement d'Internet, il devient plus aisé de conserver les liens.

Peut-être est-il temps aujourd'hui d'appeler un autre grand conseil et de réunir les Wôbanakiak pour se souvenir...

Un merci spécial à mon compagnon Patrick Côté qui m'a convaincu de partager ce souvenir avec vous tous.

Bon 350^{ème} !

Kchi Wliwni

Nicole O'Bomsawin

* Peter Lewis Paul est décédé au mois d'août 1989

Mots Abénakis : le temps

Kisokw	le jour, un jour
Kisgadiwi	pendant le jour
Tebokw	la nuit
Nib8iwi	pendant la nuit
Sp8sowiwi	le matin
Wl8gwiwi	le soir
Paskua	midi, il est midi
Paskuak	à midi
N8witebakad	minuit, il est minuit
N8witebakak	à minuit
S8khipozit kisos	lever du soleil au lever du soleil
Nakil8t kisos	coucher de soleil, au coucher du soleil
Pamkiskak	aujourd'hui
Paml8guik	ce soir
Wl8gwa	hier
Saba	demain
Achakuik	le jour d'après, le prochain jour
Ngued8mkipoda	une heure
Pabas8mkipoda	une demi-heure
Minit	une minute
Pazeguen kisokw	une journée
Nguetsanda	une semaine
Nisdasanda	deux semaines
Kisos, or pazeko kisos.....	un mois

Source :

LAURENT, Joseph (SOZAP LOLÔ). Chef Abénakis de la Mission St-François (Odanak). NEW FAMILIAR ABENAKIS AND ENGLISH DIALOGUES. 1884. En ligne. <http://www.canadiana.org/view/08895/0005>

SPECTACLE-BÉNÉFICE: LES MALLÈCHÉS À ODANAK

Jacques T. Watso, conseiller au Conseil de bande d'Odanak et organisateur de la soirée, annonce par l'intermédiaire de Les Productions Jacko des recettes de 693.50\$ pour la soirée-bénéfice du samedi 27 mars dernier, alors que LES MALLÈCHÉS donnaient une prestation musicale enlevante au Centre communautaire d'Odanak. Les profits seront entièrement versés au fonds de la Croix-Rouge canadienne pour l'aide d'urgence aux sinistrés d'Haïti et du Chili, tel qu'annoncé précédemment.

Un total de 124 entrées payantes a été comptabilisé.

Jacques Watso tient à remercier les personnes ou organisations suivantes pour leur appui et pour avoir

contribué à ce que l'activité soit un succès: le **Chef Raymond Bernard**, le **Chef Rick O'Bomsawin**, le député de Nicolet-Yamaska, **M. Jean-Martin Aussant**, le député de Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour, **M. Louis Plamondon**, le **dépanneur Nimowôn**, **Abenaki Enterprises**, **Béton Sylvain Allard**, **Sonorisation Spec Tech**, sans oublier les bénévoles ainsi que chacune des personnes qui se sont déplacées pour assister au spectacle.

En dernier lieu, des remerciements spéciaux sont adressés aux **Mallèchés; Alex, Dan et Dominic**, pour avoir donné un ton positivement rock'n'roll à cette soirée spéciale.



LE FORT D'ODANAK : LE PASSÉ REVISITÉ !

Tous les jeudis soirs du mois de juin 2010, une séance d'information aura lieu au Musée des Abénakis pour présenter les faits saillants du projet et, nous l'espérons, les découvertes de la semaine.

Par Michelle Bélanger, directrice générale du Musée des Abénakis et Geneviève Treyvaud, archéologue

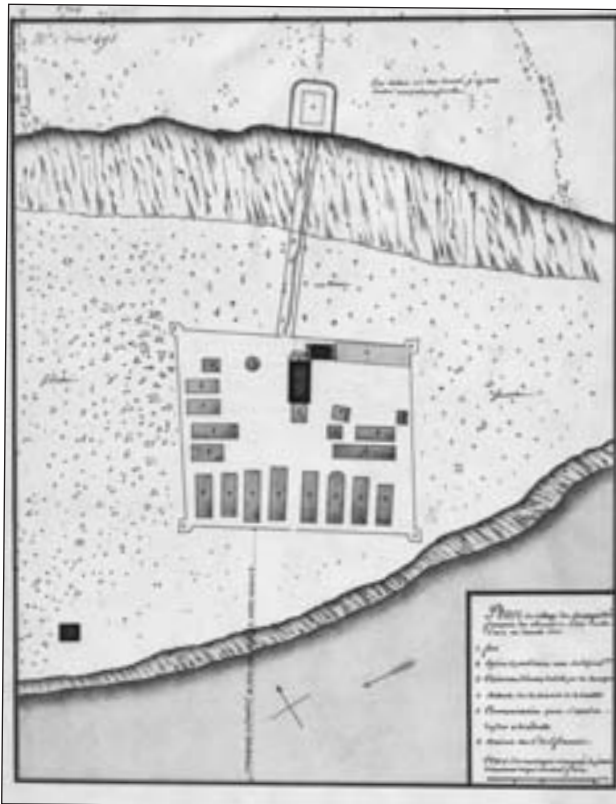
En 1700, un fort imposant était construit par et pour les Abénakis sur les terres d'Odanak, mais sa localisation n'a pas encore été établie avec précision. Un plan dressé en 1720 permet d'évaluer sa dimension à environ 20 000 mètres carrés et d'y compter une vingtaine de bâtiments. Une étude détaillée de ce plan suggère qu'il serait localisé au sud-ouest du village actuel, en bordure de la rivière Saint-François. La découverte de ce fort constituerait un précédent historique, car il s'agit du seul établissement du genre en Amérique du Nord ayant abrité une majorité de résidents autochtones au 18^e siècle. Ainsi, du 26 mai au 23 juin 2010, les archéologues Geneviève Treyvaud et Michel Plourde, associés à l'Université Laval, tenteront de localiser ce fort ainsi qu'une redoute (bâtiment militaire situé à l'extérieur du fort) tout près du rang du Chenal-Tardif.

Les connaissances sur la présence du peuple abénakis au Québec sont très peu documentées archéologiquement. Toutefois, plusieurs sources écrites décrivent le pays abénakis comme un vaste territoire s'étendant de la région du Maine, du New Hampshire et du Vermont jusqu'au sud du Québec. Des recherches archéologiques effectuées avec les communautés abénakises de ces états américains ont permis de comprendre le mode de subsistance et certains traits culturels distinctifs propres à la société abénakise.

Vers 1611, la présence des Abénakis le long de la rivière Saint-François est prouvée ethnographiquement tant par les sources anglaises que française. Il est donc probable que la rivière Saint-François ait été utilisée par les Abénakis comme route nord-sud, afin de leur permettre de bénéficier d'un accès direct au fleuve Saint-Laurent et de favoriser ainsi les échanges de biens avec d'autres groupes amérindiens.

Devant l'intransigeance des Anglais à reconnaître les terres aux Abénakis et face à l'empiètement grandissant des colons sur leurs territoires, les Abénakis se voient forcés de combattre sur deux fronts, d'abord à titre d'alliés des Français puis pour la sauvegarde de leurs propres terres.

Au milieu du 17^{ième} siècle, Odanak, sur la rivière Saint-François devient le plus grand établissement abénakis de la Nouvelle-France. Il fournit le principal contingent militaire abénakis, une situation qui donnera lieu à un assaut des Anglais en 1759 et à la destruction du village. Toutefois, le manque de



données archéologiques ne nous permet pas de bien documenter la présence abénaquise sur les abords de la rivière Saint-François car un seul site a été découvert sur le territoire abénakis d'Odanak. Les fouilles ont été réalisées en 1967 dans le but de localiser le village fortifié datant de 1685 (Grégoire, G., Société d'Archéologie de Sherbrooke, 1967). Lors de ces fouilles, plusieurs artefacts furent découverts sans que ceux-ci puissent être associés à une période précise. Ces objets font partie d'ailleurs partie de la collection archéologique du Musée des Abénakis et seront présentés prochainement dans une exposition temporaire.

Le présent projet de fouilles pourrait s'échelonner sur cinq ans. En 2010-2011, trois étapes du projet seront réalisées. Depuis mars dernier, les archéologues préparent le travail de terrain. À l'aide de documents d'archives, de cartes anciennes et de photos aériennes, ils tentent de localiser le plus exactement possible le fort d'Odanak de 1700. Du 26 mai au 23 juin 2010, le duo d'archéologues amorcera le travail sur le terrain. Pour les assister dans cette étape, quatre membres de la communauté d'Odanak

seront embauchés et formés comme technicien-archéologue. Les recherches archéologiques permettront de retracer l'emplacement du fort, de ses bâtiments et de la palissade, de documenter le mode de vie dans le périmètre du fort et de mettre au jour la culture matérielle de ses occupants. Le chantier de fouilles sera accessible aux résidents et aux visiteurs du Musée durant les journées de fouilles. De plus, dans le cadre du Mois de l'archéologie d'Archéo-Québec, le Musée présentera les 21 et 22 août 2010, une activité grand public pour faire découvrir aux visiteurs les résultats des fouilles effectuées au mois de juin et pour identifier vos objets archéologiques. À l'automne 2010, les artefacts découverts seront analysés et un rapport synthèse des fouilles sera rédigé. À l'hiver 2011, les chercheurs seront de retour à Odanak pour étudier et documenter la collection archéologique existante du Musée des Abénakis, étape préparatoire à la réalisation d'une exposition temporaire présentée ultérieurement.

Tous les jeudis soirs du mois de juin 2010, une séance d'information aura lieu au Musée des Abénakis pour présenter les faits saillants du projet et, nous l'espérons, les découvertes de la semaine.

Nous invitons les gens intéressés à participer au projet à titre de technicien-archéologue à communiquer avec la direction du Musée des Abénakis. Aucune expérience n'est requise, les archéologues donneront une formation de base aux candidats choisis. Une belle façon de participer à l'histoire d'Odanak ! Le travail est rémunéré grâce à la générosité du Conseil de bande d'Odanak. Ce projet a d'ailleurs reçu l'aval de ce dernier.

Ce projet rassembleur permettra de documenter et de mettre en valeur le riche patrimoine abénakis, d'accroître la visibilité et l'achalandage du Musée des Abénakis et d'Odanak et, surtout, créera des emplois dans la communauté. Ce projet de fouilles archéologiques s'inscrit dans les festivités de commémoration du 350^e anniversaire d'Odanak.

Dans le cadre du 350^e anniversaire d'Odanak, le Musée des Abénakis présentera une exposition de photos anciennes. Nous sommes donc à la recherche de photographies des familles d'Odanak ainsi que des bâtiments de la communauté. Nous vous invitons à faire parvenir vos photos au Musée à l'attention de madame Jennifer Mahé-Trudeau. Nous les numériserons et vous les retournerons rapidement.

Le succès des activités présentées par le Musée des Abénakis en cette année du 350^e anniversaire d'Odanak repose sur la collaboration de tous !

Mélanie O'Bomsawin : Récipiendaire de la Bourse au développement documentaire

Extrait du communiqué de Canal D et APTN

Montréal, le 22 décembre 2009 – Canal D et APTN sont heureuses de remettre une bourse au développement documentaire à une cinéaste autochtone de la relève, Mélanie O'Bomsawin, pour son projet *Porteurs d'héritage*. Remise pour une troisième année consécutive, cette bourse d'une valeur de 10 000 \$ contribue à soutenir le talent autochtone dans l'industrie télévisuelle d'ici.

Originaire de la communauté abénaquise d'Odanak, Mélanie O'Bomsawin, 22 ans, est diplômée en production télévisuelle.

Avec son projet documentaire *Porteurs d'héritage*, la jeune femme veut partager sa culture en traçant un portrait de l'imaginaire autochtone, d'hier à aujourd'hui.

En allant à la rencontre d'artistes amérindiens, elle tentera de découvrir ce qui les pousse à réinventer leur culture.

Jointe à son domicile de Montréal, Mélanie O'Bomsawin arrivait tout juste de Kitigan Zibi où elle a participé pendant un mois au projet Wapikoni mobile, un studio ambulant de création vidéo et musicale destiné aux jeunes des communautés autochtones.

Mélanie dit avoir apprécié documenter les activités des jeunes et de la communauté. Elle souligne avec émotion avoir eu la chance d'entendre régulièrement la langue algonquienne parlée par des aînés: «j'ai trouvé ça profondément enrichissant d'entrer en contact avec les gens de Kitigan Zibi, je me suis reconnue en eux parce que les Algonquins forment un peuple proche des Abénakis. Wapikoni mobile m'a permis d'en apprendre plus sur ma propre culture !»

La diplômée du programme de production télévisuelle (Arts et technologie des médias) du Cégep de Jonquières, qui travaille actuellement sur appel comme technicienne-monteur pour Radio-Canada Montréal compte revenir à Odanak pour l'été et participer aux activités du Musée des Abénakis.



Les employés et les élus du Conseil de bande tiennent à féliciter Mélanie !



POW WOW

ABENAKI

Pow Wow Abénaki - Du 2 au 4 juillet 2010

Vendredi le 2 juillet 2010

20h00 **Soirée Dansante avec un DJ**
Sous le chapiteau
Terrain du Conseil de Bande, 102, rue Sibosis
Entrée gratuite

Samedi le 3 juillet 2010

9h30 **Inscription pour le cyclothon**
Sous le chapiteau
102, rue Sibosis

10h00 **Départ du cyclothon**
Tour de l'île de Notre-Dame-de-Pierreville

12h00 Pour les participants du cyclothon seulement :
Dîner gratuit, prix de présence

13h00 **Cérémonie de remise de la plaque du Chef Nescambiouit**
Parcs Canada

13h30 **Joute de LaCrosse**
Terrain de la Place Jeunesse
Odanak contre Wendake

13h00 à 17h00 **Sur le terrain de l'église et au Musée des Abénakis**
Animation • Kiosques d'artisans • Fabrication d'artisanat :
paniers de frêne • Battage de frêne • Tir à l'arc

16h30 **Souper Spaghetti et musique populaire avec Tom O'Bomsawin**
Salle Communautaire au 58 rue Waban-Aki
Adulte : 10.00 \$ Enfant de 10 ans et moins : 5.00 \$

19h00 **Bingo avec prix en argent**
Sous le chapiteau
102, rue Sibosis

22h00 **Feu traditionnel avec les joueurs d'Ogawinno Drum**
Derrière les bureaux du Conseil de bande
102, rue Sibosis

Dimanche le 4 juillet 2010

8h00 à 10h00 **Déjeuner des Aînés* au Musée des Abénakis**
Gratuit pour les aînés de la communauté/ 5.00 \$ par personne
* Pour le Déjeuner des Aînés, les places sont limitées, les billets sont en vente au Musée des Abénakis

10h30 **Messe anglicane-catholique en plein air**
Dans le carré de l'église catholique

12h45 **La Grande Entrée**

13h00 **Mot de bienvenue du Chef Rick O'Bomsawin**
Allocution du Chef Ghislain Picard de l'APNQL

13h30 à 17h00 **Chants et danses traditionnelles**
Aw8ssisak Akik (abénakis) • Les Mocassins (jeunes abénakis) • La danse des Grands-Mères (abénakises) • Alnôbak (Odanak) • Sondakwa (Hurons-Wendat) • Marie-Céline Charon

Durant toute la fin de semaine

Plusieurs kiosques d'artisans • Poisson fumé • Sagamité et bannique le dimanche seulement • Démonstrations : fabrication de paniers et battage de frêne • Tir à l'arc derrière le presbytère • Caricaturiste

Kolipaïô

EN PRÉPARATION POUR LE 51^e POW WOW D'ODANAK

Kwaï Kwaï - Les membres du Comité du Pow Wow 2010 préparent le 51^e Pow Wow d'Odanak. Il aura lieu du 2 au 4 juillet 2010. Nous souhaitons que cette fête annuelle soit couronnée de succès comme celle de l'an dernier.

Le Pow Wow débutera le vendredi soir par une soirée dansante sous la tente, près du Conseil de bande.

Le samedi 3 juillet, il y aura le Cyclothon, suivi d'un dîner pour les participants. En après-midi, des activités récréatives et sportives auront lieu au Centre récréatif et de loisirs, dont des parties de crosse intertribales. Les Hurons-Wendat de Wendake et notre équipe locale s'affronteront dans des matchs amicaux. Ces matchs raviveront une vieille tradition, à l'époque où nos nations se réunissaient pour fraterniser.

De plus, sur le terrain de l'Église, les artisans et les artistes seront présents pour assurer l'animation sur le site. Un souper spaghetti sera servi au Centre communautaire dès 16h30. À 19h00 aura lieu la soirée-bingo, organisée par les Femmes autochtones de la communauté, sous la tente, près du bureau du Conseil de bande. À la tombée du jour, des joueurs de tambour se réuniront près du feu de joie, à l'arrière du bureau du Conseil de bande, pour chanter des chants traditionnels W8banaki. Des joueurs d'aussi loin que du Connecticut, du Vermont, de New York se joindront à des joueurs de tambour d'Odanak pour partager la riche culture des W8banakis.

Le dimanche 4 juillet, sur le terrain de l'Église, nous célébrerons la messe en plein air. Après le dîner, nous revivrons la Grande Entrée. Des spectacles de chants et de danses traditionnelles seront aussi au programme.

Pour nous aider à faire de cette fête, un événement inoubliable, votre présence est nécessaire et serait appréciée, comme par les années passées.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Comité organisateur du Pow Wow Abénakis 2010, 51^e édition

Steve Williams Benedict
Président

Monique O'Bomsawin
Secrétaire -trésorière
(450) 568-2810
m.obomsawin@cbodanak.com

Confection d'une jetée artisanale

Pour financer leurs activités traditionnelles qui ont cours tout au long de l'année, les Vannières d'Odanak confectionnent présentement une jetée représentant quatre animaux symbolisant la nation, soit la tortue, l'aigle, l'ours et le poisson. Cette pièce unique sera exposée pendant la fin de semaine du Pow Wow et des billets seront vendus au

kiosque des artisanes, au coût de 5.00 \$ chacun ou 3 pour 10.00 \$.

Le tirage de la jetée aura lieu le dimanche 4 juillet.

Pour vous procurer vos billets à l'avance, contactez Lise Bibeau au numéro (450) 568-2569 ou Dolorès Wawanolett au (450) 568-0516

Ça bouge au Centre des loisirs d'Odanak !

Kwai, Kwai!

Depuis l'automne passé, je travaille au sein du Conseil de bande d'Odanak comme responsable des loisirs. J'organise à l'occasion quelques sorties et mon mandat est d'organiser des événements et activités communautaires. Cette année, nous avons un programme spécial dédié principalement aux jeunes de 12 à 35 ans. Les activités mises en place sont : l'initiation au sport Lacrosse sans contact, un atelier sur le métier de Graff, l'initiation aux percussions avec SAMAJAM et un atelier de scrapbooking reliant toutes les activités qui auront eu lieu au cours de l'année 2010.

Lacrosse est un sport d'équipe favorisant le cardio et la concentration. Un sport ancestral qui prend de l'ampleur au Québec. Afin de rendre le sport le plus égalitaire possible, nous le pratiquons sans contact. Ne soyez donc pas timide, même un 100 livres tout mouillé peut très bien le pratiquer! Actuellement, nous avons plusieurs joueurs âgés de 14 à 40 ans. Nous n'en sommes qu'à l'initiation au sport, mais désirons mettre sur pied une équipe pour y faire des tournois dans d'autres régions. Les pratiques techniques ont déjà commencé et vous pouvez venir jouer avec nous en tout temps! Cette année, nous avons la chance d'avoir un entraîneur expérimenté. Il sera présent toutes les semaines

pour vous montrer des trucs dans ce sport et vous aider à bien le maîtriser. Aussi, nous organiserons quelques tournois entre nous et inter-bande.

De plus, cet été, l'école SAMAJAM se déplacera pour vous faire connaître les percussions africaines et le gumboots. L'école SAMAJAM est la plus grande école de percussions au Canada. Ils sont très en demande et on les voit dans «Belle et bum» régulièrement. Un cours par semaine sera donc offert aux jeunes de 12 à 35 ans dans tout le Bas-St-François: 20 élèves maximum par inscription (6 cours de percussions africaines et 4 cours de gumboots). À la fin de l'été, une petite prestation sera mise en oeuvre pour la fête familiale 2010.

Comme vous le voyez ça bouge au Centre des loisirs d'Odanak!

2010 c'est toute une page d'histoire pour notre communauté. Faites partie du comité-jeune, participez aux activités et faisons en sorte qu'on se souvienne de nos 350 ans!

Pour inscription ou informations, n'hésitez pas à me contacter!

Lysanne O'Bomsawin
responsable des loisirs
450.568.0729
sch_lys@hotmail.com



FOOTBALL SCOLAIRE

Émile Gariépy proclamé Recrue de l'année !

Toujours aussi actif en football scolaire, Émile Gariépy s'est particulièrement distingué cette année. En plus de jouer la position de maraudeur pour son équipe juvénile AA, le Bleu et Or de la Commission scolaire de la Riveraine, composée de joueurs des écoles secondaires Jean-Nicolet et La Découverte, Émile s'implique aussi avec les plus jeunes en faisant partie du personnel d'entraîneurs de l'école primaire Curé-Brassard, qui innove ce printemps en

mettant sur pied une équipe de mini-football. Pour terminer la saison en beauté, il a été nommé «Recrue de l'année» au gala des Sudistes tenu le 13 mai dernier. Il était aussi en nomination dans la catégorie «Athlète ayant démontré le meilleur esprit sportif».

En novembre dernier, et sur le nouveau terrain synthétique du Cégep de Trois-Rivières, Émile et ses coéquipiers ont disputé le match de la finale du Bol d'Or au Pentagone de Mont-Joli.

Si vous connaissez un jeune qui se démarque par le sport, la musique, les arts ou une autre passion, écrivez-nous à communications@nationwabanaki.com



Jacob Nolett Descheneaux dans le soccer AAA

Jacob Nolett Descheneaux revient d'un tournoi de soccer disputé en France, du 30 mars au 7 avril. Ayant joué 7 matchs contre des équipes européennes, le jeune athlète a pu constater le calibre de jeu international et accumuler des minutes

d'expérience précieuses. Le milieu de terrain de 17 ans a réussi l'année dernière à se tailler une place au sein de l'équipe U18 de Brossard, dans la Ligue de soccer élite du Québec (AAA). Jacob étudie au Collège Saint-Bernard, à Drummondville.